

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 22 décembre 2015

L'an deux mille quinze, le 25 novembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan régulièrement convoqué se sont réunis à 18 h30 la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

**4C** : Roland CLEMENCON, Didier LAFFONT, Alain CLUZET, Denis DULONG, Joël MELAC

**CCCB** : Sabine GEIL-GOMEZ, Patrick CATALA, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

**C3G** : Daniel CALAS, Edmond VINTILLAS, Jean-Claude MIQUEL, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Véronique MILLET, Brigitte GALY,

**CCF** : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Hugo CAVAGNAC, Colette SOLOMIAC, Jeanine GIBERT, Fabrice MARELO, Denis BRUN, Jean-Paul VASSAL, Jacques OF

**CCSG** : Jean BOISSIERES, Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Philippe PETRO, Christian OUSTRI, Françoise CHAPUIS-BOISSE, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES

**CCVA** : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGÉT, Roger VIALAS, Hanan BELGIONO, Nathalie GILARD, Robert SABATIER, Jean-Michel JILIBERT,

Absents ayant donné procuration : Philippe SEILLES, Michel ANGUILLE, Daniel DUPUY, Gérard JANER, Gilles MARTIN, Chantal AYGAT, Herveline JACOB, Didier ROUX, Vincent LAVIGNOLLES, Wilfrid SABIRON

Secrétaire : Éric OGÉT

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24 + 1*

*Date de convocation : 16-12-2015*

*Membres présents : 47*

*Membres absents excusés : 10*

*Suppléants : 10*

*Vote : 47*

*Pour : 47*

*Contre : 0*

*Abst. : 0*

**Domaine : Finances**

**Délibération n°: 15/09**

**Objet : Demande d'une aide financière 2016 auprès du Conseil Départemental**

Le Président rappelle qu'une délibération a été prise lors du Conseil Syndical en date du 25 novembre 2015 concernant la demande d'une aide financière au Conseil Départemental pour l'année 2015.

Les services instructeurs du Conseil Départemental ont confirmé que le PETR, n'ayant pas voté de Budget 2015, ne peut solliciter une aide financière pour cette période.

Il propose :

-d'annuler cette délibération portant sur une aide au titre de l'année 2015

-de délibérer sur la demande d'une aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'accompagnement du PETR Tolosan pour l'année 2016.

Il rappelle que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé d'apporter un soutien aux territoires.

Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui qui sera de deux ordres :

- La participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du PETR : 25 000 € pour 2015,
- L'appui en ingénierie technique pour la mise en œuvre du PETR, du Contrat Régional Unique, de Leader, du Projet de Territoire, etc...

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

#### Article 1

Annuler la délibération 15/02 portant sur une aide financière du Conseil départemental 31 au titre de l'année 2015

#### Article 2

Déposer auprès du Conseil Départemental une demande d'aide financière de 25 000 € au titre de l'année 2016

#### Article 3

Solliciter auprès du Conseil Départemental l'appui en ingénierie pour la mise en œuvre du PETR Tolosan, d'une part et pour la finalisation du Projet de Territoire d'autre part.

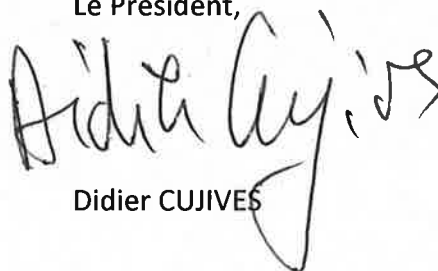
#### Article 4

Autoriser le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et tout document inhérent à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 22 décembre 2015.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 25 novembre 2015  
Au registre sont les signatures